

## **Une politique de santé pour les enfants et les jeunes lausannois**

Réponse au postulat de Mme Maurane Vouga et consorts - Santé mentale des jeunes après ces longs mois de pandémie, où en est-on ?

Rapport-préavis N° 2026 / 26

Lausanne, le 11 juin 2026

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

### **1. Résumé**

La santé mentale des jeunes constitue un enjeu central à plusieurs titres : même si la majorité des jeunes témoigne d'une bonne santé mentale et d'un bien-être satisfaisant, les indicateurs statistiques et les préoccupations professionnelles du terrain révèlent une tendance à la péjoration depuis la pandémie de COVID-19, touchant en particulier les jeunes et les femmes. En outre, les jeunes vivent de nombreuses transitions sur le plan scolaire, professionnel ou relationnel, au cours desquelles des facteurs sociaux peuvent impacter leur santé mentale. En retour, leur santé mentale peut influencer sur la suite de ces transitions. La santé mentale mérite donc un engagement public fort.

La Ville de Lausanne a un rôle à jouer, en s'appuyant sur ses services dédiés à la santé des enfants et des jeunes, et sur les collaborations qu'il est possible de développer avec les entités s'adressant au même public, pour constituer un véritable réseau de santé communautaire. Le présent rapport-préavis expose donc une série d'interventions développées depuis la pandémie. Il formule les prochaines perspectives, afin de consolider une politique cohérente et concertée en faveur de la santé des enfants et des jeunes.

La Ville de Lausanne a validé en 2025 une stratégie de promotion de la santé 2025-2028 en cinq axes qui définit les priorités d'actions en la matière. La santé mentale en est un axe fort tout comme la priorisation d'action en faveur des publics-cibles en situation de vulnérabilité. Le présent dispositif s'inscrit pleinement dans ce cadre, en s'adressant plus spécifiquement aux jeunes et en s'appuyant sur les ressources des services lausannois dédiés à la santé des enfants et des jeunes.

Le présent rapport-préavis participe à la mise en œuvre des objectifs suivants du programme de législature :

#### **9. Un accueil adapté à tous les modèles familiaux**

Diversifier les prises en charge de psychologie, psychomotricité et de logopédie en milieu scolaire (prévention, mesures indirectes, thérapies brèves) pour offrir une réponse plus rapide aux demandes des enfants et de leur famille.

### **2. Objet du rapport-préavis**

Le présent rapport-préavis répond au postulat de Mme Maurane Vouga et consorts, déposé le 25 janvier 2022 et renvoyé à la Municipalité pour étude et rapport le 8 mars 2022, en exposant quelques enjeux actuels de la santé mentale et pour les enfants et les jeunes en Suisse, le rôle de la Ville de Lausanne en la matière et les actions entreprises à court, moyen et long terme.

### 3. Rappel du postulat

Le postulat de Mme Maurane Vouga et consorts « Santé mentale des jeunes après ces longs mois de pandémie, où en est-on ? » a été déposé le 25 janvier 2022 et fait état de la péjoration de la santé psychique des jeunes depuis la pandémie de 2020, sur la base d'études universitaires et de données d'organismes spécialisés relatant une augmentation des symptômes dépressifs, des tentatives de suicide et des demandes d'aides. Le postulat représente une plus forte représentation des femmes et met en lien ces manifestations avec des facteurs tels que l'isolement et l'incertitude.

L'examen de diverses mesures est demandé, afin de promouvoir les comportements favorables à la santé mentale, orienter les jeunes nécessitant une aide et soutenir leur entourage ainsi que les professionnelles et professionnels en contact avec les jeunes.

### 4. La santé mentale des jeunes : indicateurs

La Municipalité partage les préoccupations de la postulante concernant la santé des enfants et des jeunes. Le délai écoulé depuis la pandémie permet de préciser cet enjeu avec des données plus étayées.

L'étude sur les comportements de santé Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) déploie des études tous les quatre ans auprès de jeunes de 11, 13 et 15 ans et permet des comparaisons dans le temps ou avec des pays voisins. Publiés en 2025, les résultats des données 2022<sup>1</sup> s'avèrent similaires entre la Suisse et les pays voisins.

Qu'il s'agisse de l'état de santé subjectif, de diverses douleurs, de mal-être psychique ou du sentiment durable de solitude, trois tendances se manifestent :

- une comparaison favorable de la Suisse par rapport aux pays voisins ou des résultats au moins dans la moyenne ;
- une nette péjoration des indicateurs de santé entre 2018 et 2022, tant en Suisse que dans les pays voisins ;
- des indicateurs moins bons pour les femmes que pour les hommes.

Une étude d'Unisanté mandatée par l'UNICEF sur la santé mentale des jeunes en Suisse met en avant des résultats plutôt inquiétants<sup>2</sup>. Plus de 30% de jeunes de 14 à 19 ans expriment une faible estime de soi et des symptômes dépressifs. Il est également à relever qu'une minorité de l'échantillon recourt à un soutien professionnel, et que 29% ne partagent pas ces difficultés avec leur entourage. Une prévalence supérieure est par ailleurs relevée en Suisse romande.

L'Enquête suisse sur la santé met quant à elle une augmentation de la détresse psychologique entre 2017 et 2022, et particulièrement pour les 15-24 ans. Cette classe d'âge se trouve désormais la plus touchée, et les femmes sont surreprésentées, tant pour la détresse psychologique que pour des indices tels que les symptômes dépressifs et les traitements pour problèmes psychiques<sup>3</sup>.

Les raisons de ces développements sont assurément complexes. L'étude d'Unisanté indique une péjoration de la santé mentale pour 47.1% de son échantillon depuis la pandémie, contre 9.8% d'amélioration. La problématique ne paraît toutefois pas appelée à s'estomper avec l'éloignement de la pandémie, d'une part en raison d'effets à long terme pour une partie des jeunes et d'autre part en raison de facteurs sous-jacents : le confinement a contribué à affaiblir les relations sociales qui soutiennent l'identité en développement des

<sup>1</sup> Balsiger, N. & Delgrande Jordan, M. (2025). Gesundheit und Gesundheitsverhalten von 11-, 13- und 15-jährigen Jugendlichen im Jahr 2022 und Entwicklung über die Zeit: Die Schweiz im internationalen Vergleich – Ergebnisse der Studie Health Behaviour in School-aged Children (HBSC) (Forschungsbericht Nr. 176). Lausanne : Addiction Suisse.

<sup>2</sup> Barrense-Dias Y, Chok L, Surís JC. A picture of the mental health of adolescents in Switzerland and Liechtenstein. Lausanne, Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2021 (Raisons de santé 323). <https://doi.org/10.16908/issn.1660-7104/323>

<sup>3</sup> Office fédéral de la statistique (2023, 2024) Enquête suisse sur la santé.

jeunes. Le développement des réseaux sociaux numériques, aux dépens des relations directes, peut avoir le même effet. D'autres motifs d'isolement peuvent également intervenir. Le Conseil du Futur, un organe destiné à donner une voix politique aux jeunes de Suisse à l'initiative de l'UNESCO et la Société suisse d'utilité publique<sup>4</sup>, axe une grande partie de ses recommandations sur la santé mentale.

Sans prétendre à une vision exhaustive du domaine, il est possible de retenir quelques éléments clés de ce qui précède :

- les jeunes présentent dans leur majorité une bonne santé psychique ;
- la tendance au cours des dernières années est toutefois à la péjoration ;
- elle se manifeste inégalement selon les publics, avec une santé mentale statistiquement moins bonne chez les jeunes femmes que les jeunes hommes.

## 5. Quel rôle pour la Ville de Lausanne dans la santé mentale des jeunes ?

Si une action pour la santé mentale des enfants et des jeunes paraît nécessaire, il convient de se questionner sur les actions les plus pertinentes et sur ce qui relève des compétences de la Ville de Lausanne. Plusieurs éléments plaident pour une approche qui dépasse la prise en charge psychologique, psychiatrique ou pharmacologique, et s'oriente vers la santé communautaire.

La Ville de Lausanne dispose d'une influence marginale sur le dispositif de soins : si les urgences psychiatriques, le Service universitaire de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent ainsi que les cabinets installés sont soumis à une forte sollicitation, leurs limites reposent en premier lieu sur le manque de personnel formé, et secondairement sur le cadre financier de l'assurance obligatoire de soins ou du Canton. Les jeunes semblent par ailleurs y avoir un recours limité : en cas de difficultés émotionnelles, selon l'étude de Barrense-Dias et al. (2021), la majorité des jeunes se tourne vers son réseau familial ou amical ou le partenaire, 29% ne cherchent pas de soutien et 6% s'adressent à un ou une spécialiste de santé mentale. En revanche, il est possible d'intervenir sur d'autres déterminants de santé, dans une optique de prévention et de renforcement des ressources sociales et personnelles des enfants et des jeunes.

Nous allons évoquer les actions élaborées au niveau cantonal et communal, avant de préciser les mesures en cours de développement.

### 5.1 Actions entreprises à l'échelle cantonale

Le Conseil d'État a présenté en 2023 les actions entreprises en réponse au postulat de Mme Monique Ryf et consorts « Santé mentale des jeunes : quelle prise en charge à la sortie de la pandémie ? »<sup>5</sup>. Il est relevé en particulier une augmentation du budget de logopédie indépendante de 11 à 18 millions au cours des dernières années, le développement de 51 équivalents temps plein (ETP) d'éducatrices et éducateurs en milieu scolaire entre 2020 et 2022, des renforcements du soutien à la parentalité, des modules alternatifs temporaires à l'activité scolaire (MATAS), des accueils socio-éducatifs de jour, le renforcement de 27 ETP de psychologues, logopédistes et thérapeutes en psychomotricité scolaire dès 2024. Plus globalement, un plan en trois axes est présenté pour toucher la population générale, les groupes à risque et les publics à difficulté avérée, et se trouve décliné en 16 mesures.

### 5.2. Actions entreprises à l'échelle communale 2021-2026

Lausanne Région a publié en 2025 la brochure « Santé psychique des jeunes – Leviers d'action à l'échelle communale »<sup>6</sup> qui énonce notamment une série de principes d'action :

<sup>4</sup> <https://conseilfutur.ch/>

<sup>5</sup> Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil 23\_RAP\_46 de décembre 2023 sur le postulat de Mme Monique Ryf et consorts Santé mentale des jeunes : quelle prise en charge à la sortie de la pandémie ? (22\_POS\_10).

<sup>6</sup> Lausanne Région, en collaboration avec Santépsy.ch, Unisanté, Association romande CIAO et Plates-Bandes communication (2025). Santé psychique des jeunes – Leviers d'action à l'échelle communale.

- agir auprès et avec les jeunes ;
- développer des cadres de vie sûrs, égalitaires et non discriminants ;
- favoriser la cohésion sociale et les liens sociaux ;
- encourager le pouvoir d’agir des jeunes ;
- soutenir le développement de compétences psychosociales et les compétences en santé.

Ces principes mettent en évidence la capacité d’agir en faveur de la santé mentale au travers des services communaux s’adressant à l’enfance et la jeunesse, et la diversité des interventions possibles. Sans prétendre à l’exhaustivité, il est possible de détailler une série de mesures développées depuis la pandémie et avec une attention accrue à la santé mentale des jeunes.

Tempo-ralité	Mesure	Description	Service respon-sable
2020-2021	Action « Pas top à cause du corona ? »	Campagne de sensibilisation en collaboration avec Unisanté et ciao.ch pour thématiser la santé mentale, proposer aux jeunes des informations et des ressources, et fournir des outils aux intervenants et intervenantes en contact avec des jeunes. Deux psychologues scolaires ont ensuite proposé deux demi-journées de sensibilisation sur les questions liées au COVID (stress, deuil, maladie) aux animateurs et animatrices de la FASL, ainsi qu’aux travailleuses et travailleurs sociaux hors murs (TSHM). En parallèle, des initiations aux arts martiaux avaient été proposées aux écoles par le chargé de prévention de la brigade jeunesse pour la gestion du stress et des émotions. Ces animations avaient eu lieu à la place des périodes de sport dans certains EPS.	QJF, SPS
2021-2022	Campagne « - d’écran, + de... »	Campagne de sensibilisation pour les jeunes et leurs parents autour de l’usage des écrans et de la place qu’ils tiennent au sein des familles et de leur quotidien, d’autant plus avec le COVID. Dans ce cadre, création d’un fonds écran pour aider les familles précarisées dont le « mauvais » usage des écrans pèjore la santé mentale des jeunes et la vie familiale.	QJF, SPS
Dès 2021	Interventions indirectes de PPLS en parascolaire	Intervention de professionnelles et professionnels dans le cadre de colloques parascolaire, afin de renforcer les compétences des équipes en matière de santé mentale.	SEP, SPS
Dès 2021	Accueil parascolaire 7P-11S	Développement d’un accueil socio-éducatif dans tous les établissements 7P-11S, encadré par des professionnelles et professionnels, permettant aux jeunes d’identifier des personnes de référence stables et compétentes.	SEP

2023	« Parlons puffs »	Campagne de sensibilisation pour les jeunes et les parents sur les puffs. Des actions ont été menées pour ouvrir des espaces de discussions et mieux comprendre ce phénomène qui touche les plus jeunes.	QJF
Dès 2023	Commission « santé » du Conseil des jeunes	Création en 2023 d'une commission « santé » destinée à débattre et mener des actions concernant la santé des jeunes.	Conseil des jeunes
		L'équipe de travail social hors-murs de la Délégation jeunesse a identifié la santé psychique comme problématique récurrente pour des jeunes en difficulté et décidé d'en faire un axe de travail spécifique.	QJF
2024	Publication « Encourager la participation des filles dans les activités jeunesse »	Brochure visant à soutenir les pratiques égalitaires dans les activités de jeunesse, au vu du recours statistiquement plus faible du public féminin dans les activités avec un accueil libre	QJF
2024-2026	Campagne « Après l'école, on fait quoi ? »	Campagne de sensibilisation autour du stress que peut générer la fin de l'école obligatoire. L'objectif est d'accompagner les jeunes et les parents de 10 <sup>e</sup> et de 11 <sup>e</sup> dans cette période, grâce à différents outils et actions de sensibilisation (un guide, des interventions en classe, des soirées parents, etc.)	QJF
2025	Cabinet pluridisciplinaire des Plaines-du-Loup	Rencontre des organisations faïtières de plusieurs professions de la santé aboutissant notamment à un projet pilote d'installation d'un cabinet pluridisciplinaire pour un public d'enfants et de jeunes aux Plaines-du-Loup.	SPS
2025	Concept d'accueil parascolaire	Développement des 10 axes qui guident l'action des équipes éducatives auprès des enfants et des jeunes accueillis en parascolaire, fondés sur leur participation et le renforcement de leur pouvoir d'agir, dans une perspective de collaboration avec les familles et les autres partenaires.	SEP
2026	Mise en place d'espaces d'étude et projet-pilote d'un « espace ados »	Transformation des traditionnelles prestations de devoirs surveillés destinés aux 12-15 ans en espaces ouverts, accompagnés d'éducateurs et éducatrices, à visée socio-éducative.	SEP
2026	Dispositif d'encouragement au développement de la petite enfance	Mise en avant du rôle des institutions de l'enfance dans le développement et l'équité des chances, démarches pour renforcer la cohérence du dispositif et son accessibilité pour toutes les familles et les plus précaires en particulier (rapport-préavis 2026/14).	SPE

### 5.3. Mesures en développement

#### 5.3.1. Un réseau de santé communautaire 0-25 ans à Lausanne

La Ville de Lausanne dispose de deux services dédiés à la santé des enfants et des jeunes : le Service de santé et prévention, et le Service de psychologie scolaire. Il bénéficie également d'importantes ressources en matière d'éducation, de travail social et de prévention, qui sont à leur tour en lien avec des acteurs et actrices de la santé relevant de la société civile ou du Canton. Il est pertinent de développer autour de ces acteurs et actrices un véritable réseau de santé des enfants et des jeunes de la Ville de Lausanne, dans une perspective de santé communautaire.

Il est prévu que ce réseau soit piloté à un niveau stratégique par les services dédiés à la santé, et coordonne cette thématique avec les acteurs et actrices ressources de la Ville de Lausanne d'une part, et avec celles et ceux de la société civile et du Canton d'autre part. Les objectifs identifiés sont :

- améliorer la **visibilité de l'offre existante** en matière de soins, de prévention et de promotion de la santé ;
- renforcer la **coordination entre les acteurs** internes et externes ;
- développer une **connaissance partagée des besoins en santé** des publics concernés ;
- faciliter l'**accès à l'information** pour les professionnels comme pour le grand public et renforcer leurs compétences en santé.

À cette fin, une chargée de projet a été engagée par le Service de santé et prévention, avec la mission de cartographier le dispositif, puis de proposer une organisation du réseau de santé communautaire favorisant les collaborations et d'identifier d'éventuelles lacunes.

#### 5.3.2. Cartographie des prestations socio-éducatives lausannoises 12-16 ans

La santé mentale des enfants et des jeunes est par ailleurs liée de manière étroite aux enjeux sociaux. En particulier la thématique des transitions (dans le parcours de formation, le parcours professionnel, le développement de ressources personnelles et de relations sociales) peut expliquer comment des problématiques sociales peuvent impacter la santé mentale des jeunes, et comment cette dernière peut impacter en retour leur parcours. Un enjeu particulier a été identifié autour de l'accompagnement socio-éducatif des jeunes entre 12 et 16 ans, où débute une grande partie de ces transitions.

Afin de développer une vision commune des enjeux et des priorités sur le périmètre lausannois et une intervention cohérente de la Ville de Lausanne, un mandat a été confié à la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL). Une cartographie des prestations existantes à destination de ce public a été établie. Elle doit permettre de mieux situer les besoins et les interventions nécessaires, d'identifier des pistes d'action et d'améliorer la coordination et l'organisation des prestations socio-éducatives lausannoises. L'état des lieux montre qu'il est important que les jeunes puissent identifier des adultes de référence en dehors du temps scolaire et disposer d'espaces dédiés.

Par ailleurs, au vu de la multiplicité des actrices et acteurs actifs dans ce champ, il est essentiel de renforcer la communication, les collaborations et la coordination entre elles et eux, de manière interdisciplinaire. Enfin, l'étude met l'action sur la participation et la mise en place de tiers-lieux éducatifs, tout en veillant à atteindre les jeunes dont les besoins ne sont actuellement pas couverts.

## 6. Impact sur le climat et le développement durable

En accord avec le 3<sup>e</sup> objectif du développement durable de l'Agenda 2030 qui vise à permettre à toutes et tous de vivre en bonne santé et à promouvoir le bien-être de tous à tout âge, Lausanne s'engage activement dans l'amélioration de la santé et du bien-être de sa population. Les démarches décrites dans le présent rapport-préavis rejoignent cet engagement.

Plus spécifiquement, la Ville de Lausanne a validé en 2025 une stratégie de promotion de la santé 2025-2028<sup>7</sup> en cinq axes qui définit les priorités d'actions en la matière. La santé mentale en est un axe fort tout comme la priorisation d'action en faveur des publics-cibles en situation de vulnérabilité. Le présent dispositif s'inscrit pleinement dans ce cadre, en s'adressant plus spécifiquement aux jeunes et en s'appuyant sur les ressources des services lausannois dédiés à la santé des enfants et des jeunes.

## **7. Impact sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap**

La question de l'inclusion d'enfants et jeunes à besoins spécifiques est centrale dans le dispositif de l'enfance et de la jeunesse lausannois. Les démarches décrites dans le présent rapport-préavis rejoignent cet engagement.

## **8. Aspects financiers**

### **8.1 Incidences sur le budget d'investissement**

Ce rapport-préavis n'a pas d'incidence sur le budget d'investissement de la Ville.

### **8.2 Incidences sur le budget de fonctionnement**

Ce rapport-préavis n'a pas d'incidence sur le budget de fonctionnement de la Ville.

## **9. Conclusions**

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2026 /26 de la Municipalité, du 11 juin 2026 ;

oui le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter la réponse au postulat de Mme Maurane Vouga et consorts « Santé mentale des jeunes après ces longs mois de pandémie, où en est-on ? » du 25 janvier 2022.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod

Le secrétaire  
Simon Affolter

---

<sup>7</sup> <https://www.lausanne.ch/portrait/durabilite/developpement-durable/developpement-durable/ville-durable/promotion-sante/strategie-promotion-sante.html>.